

Université Paris Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Scrutin du 2 & 3 décembre 2025 par vote électronique

CONSEIL DE GESTION DE L'INSPÉ

**Collège C des autres enseignants et formateurs
relevant d'un établissement d'enseignement
supérieur**

Nombre de sièges à pourvoir : 1

Liste : Liste intersyndicale Snesup-FSU et SUD-Éducation

Soutenue par : l'intersyndicale Snesup-FSU / SUD-Éducation

1- Anaïs FLORES

Profession de foi Snesup-FSU / SUD-Éducation en vue des élections partielles au Conseil de l'INSPE

Chères et chers collègues,

Nous maintenons notre proposition d'une liste d'union intersyndicale dans les collèges B, C et D concernés par les élections partielles de décembre 2025 comme nous l'avions fait dans l'ensemble des collèges en 2023.

Ce choix témoigne de notre volonté de représenter unitairement et efficacement tous les corps et catégories de personnels de l'INSPE dans l'intérêt de la formation de nos étudiant·es et stagiaires.

Ce choix est toujours motivé par la situation inquiétante à laquelle l'INSPE est confrontée :

- *au sein de l'UPEC où la présidence de l'université poursuit une politique de gel des postes qui frappe l'INSPE et qu'elle entend faire durer jusqu'en 2027, faute de moyens suffisants de la part du ministère et faute d'une gestion transparente et discutée collectivement ;*
- *dans le cadre d'une nouvelle réforme de la formation dont la mise en œuvre nécessite une vigilance à exercer collectivement.*

Face à ces enjeux, l'INSPE aura besoin de représentantes et représentants unis, déterminés, capables de tenir des positions à la fois solides et bien documentées, fondées sur leur travail personnel et leur engagement. Nous pourrions nous appuyer pour cela sur nos collègues syndicaux élu·es dans les différents conseils de l'université (CFVU, Commission Recherche, CSA, F3SCT etc.) et les instances ministérielle (CNESER, etc.) au sein desquels elles et ils défendent une même conception de l'université et de la formation des enseignant·es et CPE.

A cette fin, nous vous présentons les orientations que nous comptons continuer à défendre au sein de l'INSPE.

Défendre le rôle et l'expertise de l'INSPE dans la formation des enseignant·es et CPE

Entre les différentes universités, le Rectorat, l'EAFIC et la multiplication des offres et organismes de formation, l'INSPE a perdu sa visibilité et son autonomie. Nous devons être en mesure de faire comprendre la spécificité de la formation des enseignant·es et CPE et de faire reconnaître notre expertise dans ce domaine. Les moyens n'ont jamais été à la hauteur des besoins, surtout pour une académie comme celle de Créteil. Nous continuerons à nous battre pour que l'Université et le Rectorat n'utilisent pas la formation comme une variable d'ajustement de leurs politiques d'austérité, mais donnent à celles et ceux qui veulent travailler dans les métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, les moyens de réussir, de s'épanouir professionnellement.

Pour assurer une formation de qualité, il faut également faire respecter la démocratie et la collégialité au sein de l'INSPE. Nous veillerons à ce que les processus décisionnaires soient les plus transparents, démocratiques et consensuels possibles dans l'intérêt de tous les personnels et usagers.

Nous serons attentifs aux propositions du groupe de travail sur les statuts du conseil de l'INSPE. Pour que le conseil de l'INSPE soit une instance véritablement démocratique, les personnes élues devraient y être plus nombreuses que les non élu·es.

Nous nous engageons, aux côtés de nos collègues élu·es des autres collèges, toujours en concertation intersyndicale, à consulter les personnels et à rendre compte de nos prises de position et actions à l'ensemble des personnels, grâce à un calendrier régulier de réunions et via les listes FSU et SUD-Solidaires de l'INSPE.

Défendre une formation initiale et continue cohérente et respectueuse des personnels et des stagiaires

La réforme précédente, qui a mis en œuvre le passage du concours à bac+5 ainsi que les maquettes et les conditions de stage actuelles, a conduit, comme nous l'avions anticipé, à une baisse des effectifs et à une forte dégradation des conditions de formation.

Au niveau national, dans le contexte de restriction budgétaire actuel, la mise en œuvre de la nouvelle réforme de la formation des enseignant·es et CPE nous oblige à la plus grande vigilance. Si elle permet une entrée progressive dans le métier et une formation rémunérée pour les lauréat·es des concours inscrit·es dans le futur M2E, elle continue d'utiliser les formé·es comme moyen d'enseignement en M2 et DIU et elle se met en place sans véritable concertation et à marche forcée. Nous veillerons particulièrement au devenir du statut des collègues en temps partagé et au maintien du caractère et du fonctionnement universitaire de la formation.

Dans l'académie de Créteil, nous serons attentif·ves à la déclinaison locale de la réforme en particulier sur le nombre de places en licence professorat des écoles, le maintien de toutes les formations 2nd degré menacées de fermeture au nom d'une carte rationalisée de la formation, l'ouverture des masters aux non lauréats des concours, et à la collégialité de l'élaboration des maquettes.

Pour être pleinement professionnelle et universitaire, la formation des enseignants doit récuser les fausses oppositions entre « le disciplinaire », « le didactique », « la pratique », « la recherche », etc. Il s'agit de gagner en cohérence et d'éviter l'éclatement actuel des maquettes pour permettre aux formés d'appréhender les métiers d'enseignant·e et de CPE dans toute leur complexité. Afin de donner du sens aux savoirs et à la formation, les projets transdisciplinaires et les parcours éducatifs transversaux doivent être soutenus par l'INSPE. Les stagiaires et les étudiant·es doivent bénéficier d'une formation qui les encourage à des pratiques démocratiques, critiques et coopératives. Pour cela, la formation doit fonctionner elle-même selon ces principes. A l'heure où les rectorats recrutent des contractuel·les, formé·es en quelques jours, pour les mettre en responsabilité devant élèves, il nous faut prendre soin de nos étudiant·es qui ont fait le choix d'une véritable formation.

L'INSPE doit également être un lieu qui encourage et garantit la liberté d'expression, la défense des droits individuels et collectifs et l'apprentissage de la démocratie au travail et à l'école.

Assurer à l'INSPE des conditions de vie et de travail qui donnent envie de travailler et d'enseigner

La formation et les études ne se limitent pas aux cours. Nous savons combien dans les écoles, collèges et lycées, la qualité du cadre de vie influence la réussite éducative et le bien-être des élèves. L'INSPE doit être modélisant et formateur sur ce plan. Pour cela, nous continuerons à revendiquer et défendre les causes suivantes :

- la défense et le maintien des emplois publics pour l'entretien, la surveillance et le ménage de nos locaux.

Nous refusons que ces métiers soient dégradés ou lésés et la logique de sous-traitance. Nous formons une communauté éducative avec l'ensemble des personnels : personnels de cuisines, bibliothécaires, responsables informatique, personnels de gardiennage, personnels d'entretiens, secrétaires et tous les autres personnels administratifs et techniques. Sans elles et eux, nous ne pourrions assurer les formations et enseignements. Nous continuerons à les accompagner et les défendre pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

- la défense d'une restauration de qualité, accessible à toutes et tous et respectueuses de l'environnement.

Nous continuerons à défendre un service de restauration autonome sur site accessible à tous les publics. Nous soutiendrons et pousserons tout projet qui permettra à chacun de manger convenablement sur son site, et qui contribuera à la formation au développement durable et à la santé par l'alimentation.

- garantir des bâtiments et des locaux adaptés et équipés

Nous poursuivons les efforts réalisés pour rendre les bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous défendons le maintien sur place d'installations sportives appropriées à la formation, encouragerons l'appropriation des jardins et des espaces, réclamerons les moyens pour leur entretien ou rénovation.

- poursuivre le travail de transition sociale, solidaire et écologique :

Nous souhaitons que la politique patrimoniale de l'INSPE soit organisée de manière transparente, démocratique et soucieuse des enjeux sociaux et environnementaux et que, pour ce faire, les personnels et usagers soient associés aux décisions. Une politique à moyen et long terme doit être élaborée pour les rénovations thermiques. Les collectivités territoriales doivent être invitées à s'unir pour travailler avec nos sites.

- encourager la créativité, l'innovation, les solidarités...

Il y a un décalage entre la souffrance au travail et dans les études et les aspirations légitimes de nos collègues et de nos publics étudiants à exprimer leurs qualités et leurs compétences. Pour permettre cette expression, il faut favoriser les temps de concertation et de rencontre... et s'en donner les moyens. Nous revendiquons l'importance d'heures dans les services pour contribuer à la vie scientifique, pédagogique et sociale de l'INSPE, la nécessité de temps pour la création et le développement de projets étudiants. Nous revendiquons également le retour de la rémunération horaire de la participation aux Groupes de Réflexion (GR) afin de faire fructifier les observations de terrain et construire une culture collective.

- défendre la recherche...

Nous souhaitons défendre un fonctionnement collégial au sein de l'INSPE, notamment appliqué à la conception des maquettes d'enseignement et à la définition des IFR, ainsi que la mise en place de dispositifs favorables à la recherche menée par les enseignants-chercheurs de l'INSPE (dotation de projets de recherche par un collège enseignant élu, congé ou adaptation de service pour recherche).

Cette liste de propositions est évidemment bien loin d'être exhaustive et nous vous encourageons à nous faire part régulièrement de vos souhaits et attentes pour l'INSPE.

Bien solidairement avec vous, vos collègues du Snesup-FSU et de SUD-éducation

Liste Snesup-FSU et SUD-Éducation au Conseil de l'INSPE :

Anaïs Flores : candidate pour le collège C (présentation ci-dessous)

Claire Benveniste : candidate pour le collège B

Pour le collège D, la candidature d'une maitresse formatrice que nous avons proposée n'a pas été validée en raison d'un nombre d'heures effectuées à l'INSPE qui serait insuffisant pour siéger avec **Joëlle Blum**, élue pour le collège C et **Raphaël Pierres**, élu pour le collège D

Anaïs FLORES, SUD éducation :

Je suis professeure agrégée de géographie, formatrice à l'INSPE de Créteil depuis 8 ans en MEEF1, à temps partagé dans le 77 puis en tant que PRAG en Seine-Saint-Denis. Auparavant j'ai été professeure en collège, en lycée général et technologique et en maison d'arrêt. Je suis également militante au GFEN (Groupement français d'éducation nouvelle). A l'échelle nationale, je représente SUD éducation au CNESER (Commission nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche) et au sein du groupe de travail ministériel sur la réforme de la formation des enseignant.es.

Je me porte candidate au conseil de l'INSPE pour défendre les intérêts de l'ensemble des personnels techniques, administratifs, de bibliothèque, d'enseignement et de recherche, mais également pour défendre de bonnes conditions d'étude et des parcours de formation qui aient du sens et répondent aux besoins des étudiant.es et de leurs élèves présents ou futurs. C'est dans un cadre syndical unitaire que nous pourrions défendre des postes, l'amélioration de nos conditions de travail et porter la voix de l'ensemble des collègues au conseil de l'INSPE.